

AGERROUTE SENEGAL
(Agence des travaux et de gestion des routes)



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : Sénégal

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones agricoles (PCZA) du nord et du centre

N° de Crédit : IDA 70550, 70560 et 73400

Intitulé de la mission : Sélection d'un Consultant pour la Formation des chauffeurs de l'AGERROUTE sur la mécanique et la maintenance des véhicules ainsi que la conduite en toute sécurité

N° de référence : SN-AGERROUTE-559129-CS-INDV

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration de la Connectivité des Zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent l'organisation d'une session de formation au profit des chauffeurs de l'AGERROUTE portant sur la mécanique et la maintenance des véhicules ainsi que sur la conduite en toute sécurité
La mission principale devra permettre de renforcer les compétences des chauffeurs de l'AGERROUTE en matière de maintenance préventive des véhicules et de conduite sécuritaire afin d'améliorer la disponibilité du parc automobile, de réduire les coûts d'entretien et de prévenir les accidents de la circulation
3. Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles aux adresses indiquées ci-dessous.
4. La durée d'exécution des prestations est de cinq (05) jours.
5. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience et des curricula vitae actualisés, datés et signés, les diplômes et tout justificatif de l'expérience indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations et l'expérience requises pour exécuter les Services (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.), **dument justifiées par des contrats et/ou attestations de bonne exécution,**

Les exigences en termes de profil sont les suivantes :

- Avoir au moins un BAC + 3 en mécanique automobile ou dans les métiers de formation de chauffeurs ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir dix (10) ans d'expérience dans la formation des chauffeurs automobiles;
- Avoir au moins trois (03) références en formation sur la maintenance préventive la conduite du véhicule et le respect de la code de la route durant les dix (10) dernières années (2016-2025).

N.B : les références attestées sont obligatoires

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« *Règlement de Passation des Marchés* »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
7. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants individuels énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
8. Les consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir les Termes de Reference (TDR) de la mission aux adresses mail ci-après : rndour@ageroute.sn ; mlaye@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 17 heures GMT.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit en langue française, à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, ou par courriel) au plus tard **jeudi 20 août 2026 à 10 H 30 MN (GMT) :**

Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL,
A l'attention de : Moustapha FALL, Directeur Général
Rue F X Rue David Diop, Fann Résidence
BP : 25 242 Dakar-Fann
Téléphone : (+221) 33 869 07 51
Fax : (+221) 33 864 63 53
Email : rndour@ageroute.sn; mlaye@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la « *Sélection d'un consultant individuel pour la Formation des chauffeurs de l'AGEROUTE sur la mécanique et la maintenance des véhicules ainsi que la conduite en toute sécurité* »

Le Directeur Général
Moustapha FALL